


Parcours Psychologie de l'orientation tout au long de la vie

 **Composante**
Faculté des
lettres, langues
et sciences
humaines

Présentation



Cette mention de Master cohabilitée avec l'Université de Rennes 2 répond directement au décret du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives au nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale (parcours assuré par l'Université de Rennes 2) ainsi qu'aux lois du 24 novembre 2009 et du 05 mars 2014 (parcours assuré par l'Université d'Angers), ayant fait évoluer la réglementation en matière des pratiques d'accompagnement à l'Orientation et à la Formation Tout au long de la Vie, dans les différentes phases de transition entre les périodes de formation et d'emploi que peuvent connaître les adolescents, les adulte jeunes ou plus âgés, proches de la retraite.

Les compétences développées dans cette formation sont notamment la capacité d'informer, de conseiller et d'accompagner à l'orientation et vers l'insertion toute

personne, quel que soit son âge et son parcours ou toute rupture faisant suite à un accident de la vie : par exemples, durant ou après un décrochage scolaire, une mobilité de carrière, un licenciement, une peine de justice, un placement volontaire ou d'office...

Les enseignements spécifiques de chaque parcours sont assurés sur chaque site universitaire.

Ceux communs aux deux parcours sont réalisés sous la forme de visioconférences.

Objectifs

Ce master vise à former des psychologues de statut cadre, l'usage professionnel du titre de psychologue étant protégé depuis l'article 44 de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985, en application du décret n° 2005-97 du 3 février 2005 et de l'arrêté du 19 mai 2006 complétant le décret n° 90-255 du 22 mars 1990.

Des professionnels du domaine assurent plus de 40% des enseignements, participent aux oraux de sélection et aux évaluations des enseignements.

Savoir faire et compétences

Compétences spécifiques : être capable d'accompagner différents publics dans les structures et services de l'orientation et de l'insertion socio professionnelle. Intervenir en guidances éducationnelle et vocationnelle, selon les normes européennes de Certification et d'Éducation.

Organisation

Admission

Conditions d'accès

LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT 2020/2021 EST TERMINÉE

[Master 1 candidater via ecandidat](#) accès du 20 avril au 20 mai 2020

[Master 2 candidater via ecandidat](#) accès du 15 mai au 16 juin 2020

Public cible

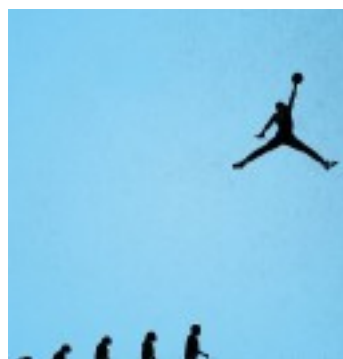
Formation initiale : Elle se déroule sur 4 semestres. Elle s'adresse de plein droit aux étudiants titulaires de la Licence en psychologie. La sélection à l'entrée est réalisée par un jury de professionnels et d'universitaires. La formation s'adresse aussi aux étudiants titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents.

Formation continue : Reprise d'études et accès par validation des acquis possible en première ou directement deuxième année sous réserve de l'avis des jurys compétents.

Formation possible sous contrat de professionnalisation.

Et après

Insertion professionnelle



Les étudiants diplômés pourront devenir conseillers et/ou psychologues à l'orientation tout au long de la vie (OTLV) dans différents services ou structures publiques ou privées, dans le secteur du volontariat, dans le secteur associatif ou libéral.

En relation avec les lois du 24 novembre 2009 et du 05 mars 2014, modifiant l'accompagnement à la formation tout au long de la vie, les diplômés de cette formation pourront prétendre à des postes de psychologues consultants-formateurs, de chargés d'études au sein des structures d'orientation et d'insertion, de bilans de compétences, de cabinets privés de coaching, ou des services au Conseil en Évolution Professionnelle dans les structures locales, régionales ou nationales en charge de l'accompagnement à la formation professionnelle ou à l'emploi (Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire, Missions Locales, Services Spécialisés de Pôle Emploi,

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Christophe Boujon

✉ christophe.boujon@univ-angers.fr

Contact administratif

Sandrine Desmazon

☎ 02.41.22.64.63

✉ sandrine.desmazon@univ-angers.fr

Etablissement(s) partenaire(s)

Université de Rennes 2

🔗 <https://www.univ-rennes2.fr/>